

Numéro 54

unineWS

ECONOMIE

Assurer les retraites

LOGOPÉDIE

Préserver les mots

PSYCHOLOGIE

Apprivoiser son habitat

Le vieillissement, objet de science

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL



Une opportunité pour la recherche et l'enseignement

Mêlant sociologie, économie, psychologie et, bien évidemment, médecine, le vieillissement de la population constitue le sujet d'étude interdisciplinaire par excellence. Pas étonnant dès lors qu'il suscite l'intérêt de toutes les facultés de l'Université de Neuchâtel. Financement des retraites, troubles du langage, logement adapté aux personnes âgées, ou encore volonté de continuer d'apprendre en dépit de l'âge : ce ne sont là que quelques-uns des thèmes liés à cette problématique que nous vous invitons à découvrir dans ce numéro d'UniNEws.

Objet de nombreuses réformes à venir, la sécurité financière pour nos vieux jours constitue une question primordiale. En droit des assurances sociales, la professeure Anne-Sylvie Dupont expose les enjeux des trois piliers de notre système de retraite. Elle plaide pour une AVS forte, essentielle pour maintenir une cohésion sociale dans ce pays.

Ivan Guidotti, chargé d'enseignement en sciences économiques et expert dans le privé en investissements pour les caisses de pension, lui emboîte le pas en expliquant la situation financière du deuxième pilier soumis à deux pressions majeures. En effet, les caisses de prévoyance professionnelle doivent d'une part faire face à une demande croissante des rentes due au vieillissement de la population. D'autre part, elles subissent dans leurs placements bancaires la politique des taux d'intérêt négatifs décidée par la Banque nationale suisse (BNS).

Dans le domaine de la santé, les troubles du langage font l'objet d'une attention particulière. En logopédie, Marion Fossard a ainsi participé au dévelop-

pement d'un test clinique destiné à dépister précocement et rapidement des troubles du langage associés aux affections dégénératives. Disponible gratuitement en ligne, ce test, le DTLA, est utilisé dans bon nombre d'hôpitaux ou de centres de soins aux personnes âgées de plusieurs régions francophones du monde.

Le vieillissement entraîne aussi des changements de vie qui nécessitent des logements adaptés. Professeure de psychologie, Tania Zittoun, co-dirige le projet *Homage* qui s'interroge sur les modes d'habitation permettant à la personne âgée de maintenir une vie autonome, ayant un sens pour elle et pour son entourage. L'étude sera menée en collaboration avec les personnes concernées du canton de Neuchâtel, qui se veut pionnier en la matière.

Continuer à apprendre

Viellir ne signifie pas pour autant arrêter d'apprendre, comme en témoigne la nouvelle directrice de l'U3a, Laure Chappuis Sandoz. Cette professeure de latin à l'Université de Neuchâtel donne un nouvel élan à l'institution, basé sur la curiosité et le dialogue intergénérationnel, via des conférences, des ateliers et des excursions.

La retraite donne aussi du temps pour transmettre son savoir bénévolement dans des associations, un sujet de recherche en soi qu'évoque le professeur de psychologie Antonio Iannaccone. Et comme en écho à ce thème, Nicole Galland, professeure de botanique à la retraite, témoigne de son engagement dans l'association *Grands-parents pour le climat*, dont la table ronde organisée en septembre à l'Université de Neuchâtel a fait salle comble.



Une population qui compte

« En 2045, le nombre des 65 ans ou plus s'élèvera à 2,7 millions, tandis que le groupe composé des enfants et jeunes adultes âgés de moins de 20 ans sera sous-représenté avec 1,9 million. » La projection, basée sur des chiffres de 2017, émane de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Toujours d'ici 2045, les personnes de plus de 80 ans devraient dépasser le million dans notre pays. Ce groupe d'âge comptait un peu moins de 55'000 personnes en 1950, pour s'élever à près de 435'000 en 2017.

Mais cette évolution ne signifie pas pour autant une stagnation des activités de la société. Car, toujours selon l'OFS, les personnes, même très âgées, demeurent actives quand la santé le leur permet. Elles participent régulièrement aux votations, suivent des cours de formation continue, cultivent des amitiés, font de la gymnastique. Avec l'internet à portée de n'importe quel moyen de communication mobile, un âge avancé n'est même plus un obstacle pour accéder aux réseaux sociaux.



Financement des vieux jours : des piliers à renforcer

Comment assurer durablement la sécurité financière d'une population appelée à vivre de plus en plus longtemps ? En Suisse, elle repose sur la politique des trois piliers : l'AVS d'une part, la prévoyance professionnelle d'autre part, et l'épargne individuelle pour compléter le trio. Mais cette formule est-elle encore viable, alors que le peuple a accepté cette année la Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) pour donner un bol d'air au premier pilier ? L'avis d'Anne-Sylvie Dupont, spécialiste du droit de la sécurité sociale.

Les trois piliers sont un bon système, car ils évitent de mettre tous ses œufs dans le même panier, souligne d'emblée Anne-Sylvie Dupont, professeure de droit aux universités de Neuchâtel et de Genève. Selon ce principe, les prestations de l'AVS (1^{er} pilier) et celles de la prévoyance professionnelle obligatoire (2^e pilier) doivent servir à assurer ensemble 60% environ du revenu réalisé avant la retraite. En clair, comme la prévoyance professionnelle obligatoire assure les revenus jusqu'à environ 85'000 francs, l'objectif de prestations des deux assurances obligatoires est donc d'environ 50'000 francs au maximum. Quant aux 40% restants, ils doivent provenir d'une épargne individuelle que l'on conseille d'alimenter dès les premières années de sa vie active.

« Le problème, relève Anne-Sylvie Dupont, est que l'idée du 3^e pilier ne reste valable que si on est convaincu de la nécessité d'épargner pour la retraite et, surtout, si on a réellement les moyens de le faire. Or, le pouvoir d'achat diminue en Suisse. De plus, j'ai l'impression que les trentenaires d'aujourd'hui n'ont pas été élevés dans l'idée d'épargner pour leurs vieux jours. C'est d'autant plus vrai pour les générations qui les suivent. »

Le deuxième pilier avant le premier

Quant au deuxième pilier, l'obligation pour toutes les entreprises de Suisse d'y affilier ses salariés via la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) date de 1985.

Mais son histoire est antérieure à celle de l'AVS. « A partir de la moitié du XIX^e siècle, les caisses de fabriques permettaient de prélever une partie du salaire pour assurer individuellement les vieux jours des ouvriers. Parfois, l'employeur y allait également de sa poche. C'était un moyen pour lui d'assurer une meilleure motivation de ses employés. Une opération gagnant-gagnant. » En 1946, quand l'AVS arrive, faute de coordination avec celle-ci, la prévoyance professionnelle continue à n'exister que de manière informelle. Ce n'est qu'en 1972 que la politique des trois piliers voit le jour au niveau fédéral.

Mais aujourd'hui, la trop grande importance accordée au 2^e pilier entraîne un phénomène de désolidarisation. Car contrairement à l'AVS, où la part prélevée sur les revenus des personnes en activité est directement reversée aux rentiers AVS, les cotisations au 2^e pilier servent à alimenter un fonds de pension dont les parts sont remises individuellement aux bénéficiaires (sous forme de rente ou de capital) au moment de leur départ à la retraite.

Nombre d'années travaillées

« On a l'impression que le 2^e pilier reste noble, alors que l'AVS est présentée comme une allocation d'assistance qui permet de moins en moins de vivre. Mais le système de versement direct par l'AVS doit impérativement perdurer », insiste Anne-Sylvie Dupont. Pour ce faire, la professeure de droit esquisse plusieurs propositions. D'abord le financement via l'impôt sur le revenu, pour que les personnes les plus aisées apportent une contribution plus grande. Ensuite, assurer la même rente pour toutes et tous, indépendamment des cotisations versées. Enfin et surtout, assouplir grandement l'âge de départ à la retraite.

« Pourquoi ne pas fixer un certain nombre d'années passées à travailler à partir duquel le droit à la retraite peut s'appliquer ? Cela existe pour certaines rentes en France. » La date de la retraite devrait être examinée de manière individuelle, en tenant compte du degré de pénibilité du travail, physique ou psychique, ainsi que des charges que doit assumer en privé le travailleur ou la travailleuse, comme par exemple celle de proche aidant.



Des gouvernances de milice

Comme beaucoup d'entités institutionnelles, chaque caisse de pension, publique ou privée, est dirigée par un Conseil de fondation, qui joue le même rôle que le Conseil d'administration d'une société anonyme. Représentant de manière paritaire l'employeur et le personnel, ses membres y siègent souvent bénévolement, même si c'est de moins en moins le cas. Suivant la taille et la réputation de l'entité assurée, le Conseil de fondation peut aussi solliciter la participation de personnalités du monde des affaires ou de la politique. Il revient notamment au Conseil de fondation de décider de la stratégie de placement pour pérenniser, voire faire fructifier, le capital de l'institution de prévoyance.

Même si la loi prescrit que les membres des Conseils de fondation doivent se former, il est fréquent que les caisses de pension sollicitent une entreprise de conseils, afin de combler des lacunes en matière de finance ou d'investissement. Mais en regard de la loi, la responsabilité finale de toute décision incombe au Conseil de fondation dans son ensemble et non pas à l'entreprise qui le conseille.

Prévoyance professionnelle : un trésor colossal

La prévoyance professionnelle en Suisse est un véritable trésor de 900 milliards de francs. Mais assurer les rentes du 2^e pilier à l'avenir ne va pas de soi, à l'heure des taux d'intérêt négatifs et de l'espérance de vie toujours croissante de la population. Le point de la situation avec Ivan Guidotti, expert dans le privé en investissements pour les caisses de pension et chargé d'enseignement à l'Institut d'analyse financière de l'Université de Neuchâtel.

Le deuxième pilier suisse, ou prévoyance professionnelle, constitue une des trois sources de revenu pour la retraite. Confiée à plus de 1600 caisses de pension, la manne se monte à 900 milliards de francs. Pour constituer ce capital, les caisses de prévoyance professionnelle peuvent compter sur des cotisations annuelles de quelque 30 milliards provenant des employeurs et de 25 milliards du personnel salarié du pays (chiffres de 2017). Mais dans le même temps, plus de 1,1 million de bénéficiaires (personnes à la retraite, veufs, veuves, ou invalides) ont touché des rentes, dont le montant total atteignait la même année 28,5 milliards de francs, auxquels il faut ajouter huit milliards de prestations versées en capital.

La responsabilité d'assurer la pérennité du système incombe à chacune des 1600 caisses individuellement. « Le besoin de rendement n'est pas énorme, la moitié des caisses n'ont besoin d'un rendement annuel « que » de 2% à 3% pour garantir leur stabilité structurelle », relate Ivan Guidotti. Mais en période de taux d'intérêt très bas, voire négatifs, les investissements sans risque (liquidités, obligations d'état) ne sont pas une solution. Les caisses doivent donc plutôt placer leur argent dans des actions, des obligations d'entreprises, ou encore dans l'immobilier.

« Chaque caisse doit évaluer le risque qu'elle peut se permettre de prendre, indique l'expert. Le degré de couverture est un indicateur de l'équilibre

financier d'une caisse. » Il s'agit du rapport entre la fortune (ce que la caisse détient) et les passifs (les engagements auprès des assurés). Si le degré de couverture est supérieur à 100%, la caisse peut se permettre des placements plus risqués. Si cela n'est pas le cas, alors la prudence reste de mise.

Logique contradictoire

« Cette logique paraît un peu contradictoire, relève Ivan Guidotti. Car si une caisse va mal, on l'incite à investir dans des placements peu risqués, donc peu rémunérateurs, ce qui ne va pas forcément aller dans le bon sens. » Cela explique pourquoi, pour remonter le degré de couverture, les institutions de prévoyance en difficulté procèdent plutôt à des assainissements, qui se traduisent généralement par une augmentation temporaire des cotisations.

Toutes les caisses de pension ne sont toutefois pas égales face aux exigences des autorités de surveillance. Les caisses publiques bénéficient de la garantie de l'État, comme prévoyance.ne qui assure le personnel de l'État de Neuchâtel et de l'Université. Elles peuvent alors se permettre des degrés de couverture inférieurs à ceux tolérés pour les caisses privées, par exemple des fondations de prévoyance liées à une catégorie de métiers ou à une grande entreprise. « Cependant, les caisses publiques affichant un degré de couverture insuffisant doivent présenter tous les cinq ans aux autorités de surveillance un plan de financement qui leur permet d'atteindre un degré de couverture suffisant d'ici à 2051. Il s'agit donc d'un cadre strictement régulé », estime Ivan Guidotti.

Cette inégalité de traitement profite donc paradoxalement aux caisses les plus surveillées : seules des caisses publiques figurent dans le groupe présentant un taux de couverture inférieur à 80%. Alors que les institutions de prévoyance affichant un degré de couverture au-delà de 100%, elles, sont toutes privées.

Quand les mots s'effilochent

Professeure de logopédie à l'Université de Neuchâtel, Marion Fossard participe à la mise au point de tests de dépistage des troubles du langage, notamment chez la personne âgée. Dernier succès en date, le DTLA* a été développé par un collectif de spécialistes francophones au Canada, en France, en Belgique et en Suisse. Disponible gratuitement en ligne, il est utilisé dans bon nombre d'hôpitaux ou de centres de soins aux personnes âgées de ces pays. Développé en français, il est en passe d'être adapté dans d'autres langues.

Lorsqu'on diagnostique une affection neurodégénérative telle qu'une maladie d'Alzheimer, les difficultés cognitives dont souffre la personne sont en général déjà avancées. L'idée est donc de dépister précocement et rapidement des troubles du langage associés à ce genre de maladies, ce que permet précisément le DTLA. Ces troubles figurent en effet parmi les signaux d'alerte de nombreuses pathologies neurodégénératives, constituant même un symptôme primordial des aphasies progressives primaires.

« Le vieillissement est un processus complexe, lent, et progressif qui, lorsqu'il devient problématique, n'entraîne pas de pathologies brutales, contrairement à un AVC par exemple, rappelle Marion Fossard. On doit donc prendre en considération toute plainte subjective au sujet du langage. Même si sur le plan clinique tout paraît normal, il arrive que la personne en souffrance insiste sur le fait que 'ce n'est plus comme avant'. Et c'est là qu'interviennent ces tests de dépistage rapide. »

Le DTLA peut être utilisé en pratique clinique courante et permet en quelques minutes à des non-spécialistes de se prononcer sur la nécessité ou non d'une évaluation plus complète des fonctions langagières et cognitives. Il comprend neuf épreuves courtes explorant différents sous-domaines langagiers spécifiquement touchés dans les pathologies neurodégénératives (répétition de mots ou de phrases, lecture et écriture de mots, dénomination d'images, compréhension de phrases, etc.).

Originellement élaboré en français – une rareté dans le domaine – le test sera adapté dans d'autres langues. Collaborateur scientifique nouvellement engagé à l'Université de Neuchâtel dans le groupe de Marion Fossard, Robert Reinecke travaille sur des versions allemande et suisse-allemande du DTLA, en collaboration avec des collègues à Lucerne et en Allemagne. Une version en italien, pour couvrir une troisième langue nationale, est également en cours. Tandis que du côté de l'initiateur québécois du projet, Joël Macoir, son équipe de l'Université Laval adapte le DTLA en anglais.

S'agissant de la validation du test, une étude a déjà permis de démontrer qu'il existe des différences significatives entre les scores obtenus au DTLA par des personnes en bonne santé et par celles qui avaient reçu un diagnostic probable de maladie d'Alzheimer. Une autre étude devrait prochainement être lancée par Marion Fossard en partenariat avec le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV, afin d'évaluer la pertinence du DTLA à prédire la gravité des troubles à venir.

Travailler les mots encore connus

Bien qu'il n'existe pas à ce jour de traitement spécifique de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées, une prise en charge logopédique, axée sur le maintien de quelques connaissances préservées, peut déboucher sur une certaine résistance à l'avancement de la maladie.

Et de citer le cas de cette personne qui oublie peu à peu le sens des mots qu'elle emploie. « C'est un monsieur qui donnait ponctuellement des cours d'appui en mathématiques et en français », indique Marion Fossard. Un traitement, basé sur l'écriture de mots utilisés dans les cours qu'il donnait, a démontré qu'il était plus profitable pour le patient de travailler les mots qu'il maîtrisait encore, plutôt que ceux dont il avait déjà oublié le sens. « Les mots travaillés peuvent ainsi perdurer plusieurs années dans la mémoire du patient », conclut la professeure de logopédie.

* DTLA : *Detection Test for Language impairments in Adults and the Aged* (Test de dépistage de troubles du langage chez les adultes et les personnes âgées)



Tenir compte des présuppositions

Dans nos conversations, les présuppositions sont omniprésentes. Nous considérons souvent comme acquises des informations qui peuvent être nouvelles pour notre interlocuteur. Pour cette raison, il est important de comprendre comment les informations présupposées sont traitées lors du vieillissement, afin de mieux adapter notre discours si nécessaire. C'est précisément ce qu'étudie Robert Reinecke. « Considérez l'énoncé : *Pierre a arrêté de jouer au bridge*, illustre le chercheur. Le locuteur affirme ici que Pierre ne joue pas au bridge et présuppose que Pierre jouait au bridge auparavant. La capacité à récupérer les présuppositions du locuteur joue donc un rôle crucial pour établir la pertinence du discours. »

Neuchâtel, pionnier des logements adaptés

La perte en autonomie d'une personne âgée exige une adaptation de son mode d'habitation. Le canton de Neuchâtel développe de nouvelles propositions, parfois avec accompagnement médico-social. Mené par la professeure de psychologie Tania Zittoun, spécialiste des questions du développement tout au long de la vie, et par son homologue Michèle Grossen, à l'Université de Lausanne, le projet *Homage* s'intéresse précisément à cette question. Il a obtenu le soutien du Fonds national suisse (FNS) pour une durée de quatre ans (2019-2023).

Le canton de Neuchâtel joue un rôle pionnier dans la réflexion sur l'hébergement des personnes dont l'autonomie va diminuant avec l'âge. Sa planification médico-sociale actuelle encourage différents modes de logement, allant de modes alternatifs aux classiques EMS. L'Etat a fait un inventaire des structures possibles pour cette catégorie de population, dont des coopératives immobilières et des pensions.

Le Canton encourage la création de logements avec encadrement, dans des immeubles ou des quartiers permettant le développement de liens sociaux et intergénérationnels. En parallèle, il existe aussi des initiatives locales, comme les colocations, ou encore l'opération *Appart-Âges* de l'Université de Neuchâtel qui propose à des personnes âgées de mettre à disposition une chambre de leur logement à une étudiante ou un étudiant en échange de petits services.

« *Homage* a pour but de comprendre en quoi et à quelles conditions certains modes d'hébergement permettent à la personne âgée de maintenir une vie autonome, ayant un sens pour elle et pour son entourage, indique Tania Zittoun. Nous voulons identifier les conditions qui favorisent le développement des personnes âgées, aussi bien dans les EMS que dans d'autres modes de

logement, afin de contribuer aux débats théoriques, mais aussi aux réflexions et innovations qui, dans le canton, concernent les mesures à prendre face au vieillissement de la population. »

Parmi les nombreux facteurs impliqués dans le développement de la personne âgée, il y a l'environnement matériel et l'entourage social. Un volet du projet sera ainsi consacré aux petits aménagements – pose de rampes, mais aussi accueil par les commerces – qui, dans les quartiers ou dans les villages, permettent aux personnes de continuer à vivre de manière autonome et de poursuivre leurs occupations. Avoir la possibilité de rester quelques heures dans le restaurant du coin, même en consommant un seul café, ou pouvoir y manger un repas pas trop cher par jour, parfois en échange de petits services comme tailler les fleurs, leur permet d'éviter l'isolement.

S'approprier l'espace

Un autre volet portera sur un site de logements innovants qui sera inauguré ces prochains mois dans le canton. Erigés au cœur de quartiers d'habitation, parfois même au voisinage d'une maison de retraite, ces bâtiments sont en général composés d'appartements indépendants aux lignes très modernes et adaptés à une mobilité réduite. Ils comprennent aussi des salles communes.

Mais un tel lieu, qui peut contraster radicalement avec l'endroit où elles ont vécu jusqu'à présent, oblige les personnes âgées à se projeter dans ces nouveaux espaces de vie. Au-delà des intentions des concepteurs, « la question de l'appropriation du lieu prend tout son sens et soulève bon nombre d'interrogations », relève Tania Zittoun. Comment la transition se produira-t-elle, comment la soutenir ? Comment maintenir une continuité avec le mode de vie précédent, au-delà par exemple de l'intégration dans le nouveau logement de meubles ou d'objets rappelant des souvenirs précis ?

Perspectives d'épanouissement personnel

Dans le projet *Homage*, les deux professeurs en psychologie Tania Zittoun et Michèle Grossen s'intéressent, avec leurs collaboratrices Fabienne Gfeller et Elise Favre, aux perspectives qu'ouvre un hébergement adapté au développement, voire à l'épanouissement, des seniors. En effet, ce n'est pas parce qu'une personne prend de l'âge qu'elle cesse du jour au lendemain d'être ce qu'elle a été toute sa vie durant. Il est donc important que, quelle que soit la modalité d'habitation choisie, les résidentes et les résidents puissent poursuivre les activités qui ont du sens à leurs yeux.





Cultiver une curiosité sans limites

L'Université du 3^e âge compte près de 800 membres qui durant toute l'année académique suivent des dizaines de conférences organisées dans cinq agglomérations de l'Arc jurassien, ou participent à des ateliers et excursions. Seule condition : être en âge de toucher la retraite ou, pour les couples, avoir au moins un des deux partenaires répondant à cet impératif. Nommée directrice de l'U3a en juin 2018, Laure Chappuis Sandoz, professeure de latin à l'UniNE, donne un nouvel élan à l'institution, basé sur la curiosité et le dialogue intergénérationnel.

Apprendre, débattre, explorer. Voilà en trois mots l'esprit qu'insufflent les conférences, ateliers et autres excursions de l'U3a, tous portant sur des sujets aussi pointus qu'éclatés. Avec une fréquence soutenue de deux exposés par semaine à Neuchâtel, d'une séance hebdomadaire à La Chaux-de-Fonds, Fleurier et Bienne, ou encore tous les quinze jours à Porrentruy, le programme se veut soutenu et d'une grande diversité.

Au cours de la saison écoulée, l'éventail des propositions allait des recommandations de lectures japonaises jusqu'aux défis de la géothermie, en passant par un exposé sur l'amour courtois. A l'U3a, on rencontre un public curieux, régulier, ouvert et exigeant, avide de connaissances académiques contemporaines, bien loin du cliché d'une audience qu'on serait tenté d'imaginer sclérosée. « L'avantage de l'âge, relève la directrice, c'est que les gens n'ont pas de barrières pour dire s'ils sont contents ou non de la prestation qu'on leur propose, jetant volontiers un regard critique sur ce qui est raconté. »

L'institution fonctionne bien, comme l'attestent les réactions en retour des membres qui sont reconnaissants de l'engagement des scientifiques. Si le programme de la saison précédente portait encore la patte de son prédécesseur Philippe Terrier, la nouvelle directrice de l'U3a signe bel et bien celui de 2019-2020, qui donnera régulièrement la parole à de jeunes intervenantes et intervenants, une manière de rattacher encore davantage les anciennes générations aux préoccupations culturelles et scientifiques contemporaines.

Un gros paquebot à manœuvrer

Le nouveau catalogue de l'institution témoigne des changements apportés, dans la continuité. « L'U3a reste un gros paquebot qu'on peut manœuvrer, mais doucement », relève celle qui en tient désormais la barre. « Je crois beaucoup aux liens intergénérationnels, poursuit Laure Chappuis Sandoz. Nous avons proposé ce printemps une conférence-concert illustrée par des interprètes de la Haute Ecole de Musique (HEM). » Ce type de projet permet aussi de développer des partenariats institutionnels, comme ce sera le cas dans la nouvelle saison, avec l'Association Danse Neuchâtel pour une conférence autour de la chorégraphe neuchâteloise Joëlle Bouvier.

Autre exemple novateur : le concours d'écriture *Paroles en scène*, en collaboration avec le Théâtre populaire romand (TPR) de La Chaux-de-Fonds. Initié par Nathalie Vuillemin, professeure de littérature française à l'UniNE, il comprend un atelier d'écriture scénique animé par une dramaturge professionnelle. Les meilleurs textes sont sélectionnés pour une mise en voix par les élèves préprofessionnels du TPR, en vue d'une présentation publique. Réservé à l'origine à des étudiantes et étudiants de l'UniNE, *Paroles en scène* s'ouvrira pour l'édition 2019-2020 aux membres de l'U3a.

Gageons que ce type de défi littéraire conviendra bien aux membres de l'U3a qui ont déjà démontré leur suprématie en matière d'orthographe. C'est en effet une dame de 87 ans qui a remporté la dernière édition de la *Dictée tous âges* organisée par l'Université du 3^e âge, à laquelle participaient également des élèves de lycées.

En savoir plus :

Le programme de la prochaine saison de l'U3a : <https://www.unine.ch/u3a/>

Le communiqué sur la nomination de Laure Chappuis Sandoz à la direction de l'U3a : <https://www.unine.ch/unine/home/pour-les-medias/communiqués-de-presse/une-nouvelle-directrice-pour-lun.html>

S'engager pour les autres

Professeur à l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel, Antonio Iannaccone s'interroge sur les motivations, une fois la retraite venue, à s'engager dans des associations de bénévoles. Il en résulte le projet intitulé *Bien vivre sa retraite avec les autres* qu'il codirige aux côtés de l'investigatrice principale, la professeure Farinaz Fassa Recrosio de l'Université de Lausanne. Ce projet de recherche a reçu un soutien de la Fondation Leenaards de 450'000 francs pour trois ans.

« Dis-moi, pourquoi tu t'engages ? » Voilà en bref la question que poseront les scientifiques à des personnes retraitées qui donnent de leur temps à sept associations de l'Arc lémanique à vocation essentiellement sociale. L'objectif est de comprendre le sens qu'elles donnent à cet engagement et les bénéfices qu'elles peuvent en tirer. « Contrairement à de nombreux travaux scientifiques menés dans ce domaine, notre démarche se veut pleinement participative, indique Antonio Iannaccone. Nous entendons construire avec les personnes interrogées un dialogue approfondi, dans le but d'améliorer les relations intergénérationnelles. Nous partons du postulat que l'engagement pour les autres via des activités bénévoles est le gage d'une nouvelle reconnaissance et d'une meilleure estime de soi, porté par le désir de transmettre des savoirs acquis tout au long de sa vie. »

Mais dans le même temps, ces savoirs peuvent s'avérer rapidement obsolètes, sous l'influence des technologies numériques et des changements dans l'éducation et dans les relations familiales de notre société. *Bien vivre sa retraite avec les autres* vise donc à démontrer comment cette volonté de transmission doit s'accompagner d'un apprentissage tout au long de la vie – le *lifelong learning*, une condition pour que les savoirs des personnes âgées puissent être partagés.

L'équipe en charge du projet défend l'idée que la participation active dans des associations permet aux personnes âgées de bénéficier d'une formation directe ou indirecte, tout en prenant conscience des compétences qui pourraient leur être utiles tant dans la sphère privée que publique.

Militer au côté de la jeunesse

Cheville ouvrière de la conférence de l'association *Grands-parents pour le climat* qui a fait salle comble à l'Aula des Jeunes Rives en septembre, Nicole Galland nous parle de sa manière de lutter pour l'avenir de la planète. Professeure honoraire de l'Université de Lausanne, elle a toujours habité dans son canton d'origine, Neuchâtel, où elle a suivi des études universitaires couronnées par un doctorat en biologie. Portrait d'une retraitée enjouée, à l'enthousiasme communicatif.

« Etre à la retraite signifie qu'on est libéré de la couche des obligations professionnelles, ce qui nous laisse du temps pour explorer de nouveaux champs d'intérêt », observe Nicole Galland. Un temps qu'elle met à profit depuis 2018 pour défendre les valeurs qui lui sont chères, dans un souci de responsabilité vis-à-vis des générations futures et d'engagement pour la société.

« Nous faisons partie d'une génération privilégiée, constate la botaniste. Nous n'avons pas connu la guerre, nous avons profité de développements technologiques inouïs mais qui, on le constate aujourd'hui, posent également de sérieux problèmes au niveau de la planète. On se doit, vu notre expérience de la vie, d'avoir des engagements solidaires. Le dialogue intergénérationnel en fait partie. D'où ma participation actuelle à la commission scientifique de l'association GPclimat. »

Spécialiste dans la répartition géographique des espèces végétales, Nicole Galland est bien placée pour parler d'écologie et de biodiversité. Comme tous les gens de sa génération, elle a été témoin des alertes continues sur la dégradation du globe qui se sont succédé depuis les années 1970 (crises pétrolières, contestations anti-nucléaires, mort des forêts, Tchernobyl, etc.). « Aujourd'hui, relève-t-elle, nous avons atteint un point de rupture des grands équilibres environnementaux, à tous les niveaux : multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, canicules records, perturbations des courants marins, baisse de la biodiversité. En Suisse, le recul des glaciers en atteste de la manière la plus incontestable. »

En savoir plus :

L'association *Grands-parents pour le climat* :
www.gpclimat.ch

Sensibilité humaniste

Ce constat ne peut laisser indifférente cette naturaliste, dont la sensibilité humaniste a germé durant ses années d'études à l'Université de Neuchâtel, au contact notamment du charismatique Claude Favarger. Ancien directeur de l'Institut de botanique et recteur de l'UniNE, celui-ci a supervisé à 70 ans passés la thèse de doctorat de Nicole Galland, la dernière de sa carrière. « Mais c'était en même temps une grande première pour lui, car il n'avait jamais dirigé de thèse entreprise par une femme. » Et on était en 1984 !

Une autre personnalité de la botanique neuchâteloise brillait à la même époque : celle du professeur Jean-Louis Richard qui a motivé toute une volée de jeunes biologistes dès la fin des années 1970. Pour Nicole Galland, les souvenirs les plus marquants sont ses années d'assistantat au contact des étudiants, ponctuées par les stages de terrain qui ont scellé des amitiés durables. « Cette période était aussi marquée par une importante présence de Jurassiens, soutenant avec ferveur le mouvement indépendantiste pour la création de leur propre canton. »

L'ambiance militante de l'époque, jalonnée des premières luttes écologistes, se retrouve dans les manifestations d'aujourd'hui, mais avec un esprit d'ouverture qui veut dépasser le clivage des générations. « L'idée de nos conférences n'est pas de faire la leçon aux jeunes. Au contraire, le but est de mettre en place des moments de réflexion et de dialogue. Avec notre expérience de la vie, nous souhaitons trouver avec les jeunes – les catalyseurs de cette prise de conscience – des solutions durables face à l'urgence climatique. » En programmant la conférence de Neuchâtel en pleine campagne électorale, l'association GPclimat entendait aussi attirer l'attention des candidates et candidats aux chambres fédérales.

Une retraite hyperactive

L'engagement de Nicole Galland dépasse la seule association GPclimat. Membre des Verts de sa commune, elle propose des excursions guidées dans les forêts avoisinantes pour le compte du groupe Nature, tout en œuvrant dans le Comité d'édition de la série *Savoir suisse* aux Presses polytechniques universitaires romandes (PPUR). Sensible aux enjeux économiques, de santé et d'environnement que défend la Fédération romande des consommateurs (FRC), Nicole Galland figure aussi dans le comité neuchâtelois de cette organisation.



Café scientifique

Quelles réformes pour nos vieilles retraites ?

Mercredi 20 novembre 2019

A la cafétéria du Bâtiment principal de l'Université
Av. du Premier-Mars 26
Entrée libre !

Notre régime actuel des retraites a été façonné durant les Trente Glorieuses, une époque où les carrières professionnelles étaient linéaires, les rendements des marchés financiers beaucoup plus généreux et l'espérance de vie bien plus courte. Malgré les changements intervenus dans la société en général et dans le monde du travail en particulier, qui bouleversent les équilibres trouvés à l'époque, les réformes souhaitées par le Gouvernement ont du mal à convaincre. « Prévoyance 2020 », qui proposait de réformer ensemble l'AVS et le deuxième pilier, a été rejetée en votation populaire. « AVS 21 » peine aujourd'hui à trouver son public. Pourquoi ? Notre régime des retraites est-il vraiment condamné ? Si oui, comment convaincre de l'urgence de sa réforme ?

En savoir plus :

www.unine.ch/cafescientifique

UniNEws est un dossier de l'Université de Neuchâtel, av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel.
Tél. 032 718 10 40, bureau.presse@unine.ch, www.unine.ch
Impressum : Presse et promotion de l'Université de Neuchâtel
Rédaction : Igor Chlebny
Photos : Guillaume Perret, sauf couverture Shutterstock ; Layout : Leitmotiv
Impression sur papier recyclé FSC : IJC
Parution : novembre 2019. Paraît au moins quatre fois par an.